

faire abstraction de politique pour que nous atteignons cette fin. J'espère que mon honorable ami ne s'imaginera pas un instant que je parlais de lui nommément. Bien que je ne le connaisse pas beaucoup, il sait que j'ai pour lui une grande estime. C'est avec une certaine intention que je porte la parole, ce soir. Je veux qu'il réfléchisse sur ma déclaration, non parce qu'elle vient de moi, mais parce que j'exprime l'opinion de plusieurs gens du même avis. Je conseille à l'honorable député de lire les Débats avant de s'en retourner chez lui et de réfléchir encore une fois à ce que j'ai dit touchant Québec et l'Ontario plus particulièrement.

(La motion est adoptée et l'Assemblée se forme en comité des crédits.)

Pour pourvoir à l'achat de 650 numéros du guide parlementaire canadien, \$1,950.

L'hon. M. BOIVIN: Le prix du guide a-t-il augmenté?

L'hon. sir GEORGE PERLEY (secrétaire d'Etat intérimaire): Il n'a pas augmenté. C'est le crédit annuel.

Le crédit est adopté.

Bureau du secrétaire du Gouverneur général—

Appointements, y compris celui d'un secrétaire du Gouverneur général, en sus du traitement autorisé par le chapitre 4, S.R., \$3,600; John Guy à \$1,500, et George Johnson à \$1,380.

Quel est le traitement du secrétaire du Gouverneur général?

L'hon. sir GEORGE PERLEY: \$3,600.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pourquoi la somme supplémentaire?

L'hon. sir GEORGE PERLEY: Ce sont les crédits du très honorable député. Je suppose qu'il a jugé ce montant supplémentaire justifié.

Le très hon. MACKENZIE KING: Quel est le montant supplémentaire?

L'hon. sir GEORGE PERLEY: \$2,400.

Le très hon. MACKENZIE KING: Cela fait \$6,000 en tout pour le secrétaire du Gouverneur général.

Le crédit est adopté.

Défense nationale.—Services scolaires, \$400,000.

M. GARLAND (Bow-River): Monsieur le président, puis-je demander une faveur au nouveau Gouvernement? L'un des députés de notre groupe qui étudie cette question depuis quelques années désire adresser la parole à l'Assemblée, à ce sujet.

M. le PRESIDENT: Le crédit est réservé.
[M. Denis (Joliette)].

Milice active non permanente, \$1,660,000.

M. RINFRET: Je tiens à féliciter le nouveau Gouvernement de l'esprit d'économie qu'il a manifesté en réduisant ce crédit de \$50,000. Je crois qu'il a hérité cet esprit de l'ancien Gouvernement et j'exprime simplement l'espoir qu'au dépôt des crédits, l'an prochain,—et ce sera tout probablement notre parti qui le déposera,—il pourra réduire cette somme davantage.

L'hon. HUGH GUTHRIE (ministre intérimaire de la Défense nationale): Que mon honorable ami ne se fasse pas d'illusion. L'ancien Gouvernement a réduit le crédit, mais il a trouvé nécessaire de réinscrire les \$50,000 dans les crédits supplémentaires.

L'hon. M. BOIVIN: Mon honorable ami soutient-il que cette somme est requise pour les camps d'entraînement à l'usage de la milice non permanente?

L'hon. M. GUTHRIE: Non.

L'hon. M. BOIVIN: Mon honorable ami cherche-t-il à faire adopter ce crédit sur la foi du témoignage de quelque haut fonctionnaire de son département, ou croit-il vraiment qu'il est requis?

L'hon. M. GUTHRIE: Les affaires du département me sont un peu familières, mais en général, je n'ai pas eu le temps d'examiner les crédits. Nous prendrons les crédits qu'a préparés l'ancien gouvernement dont faisait partie mon honorable ami. Durant le peu de temps que j'ai eu pour examiner ce crédit, je me suis convaincu que ce montant sera requis.

L'hon. M. BOIVIN: C'est bel et bon pour le leader du Gouvernement de se lever et de dire, avec un geste pour la galerie: "Messieurs, vous adopterez sûrement ces crédits, parce que ce sont les vôtres." Je n'ai pas eu le temps d'examiner les crédits supplémentaires, mais j'en crois l'honorable député quand il affirme qu'il en va de même d'eux. Quant aux crédits principaux, nous assumons certes la pleine responsabilité de leur préparation, nous espérons que le pays nous sera gré des crédits déposés. Je demande à mon honorable ami et à ceux qui avec lui comprennent le nouveau gouvernement, s'ils s'engagent ou non à dépenser l'argent que nous votons ce soir. Voilà une question à laquelle le peuple canadien a le droit d'exiger une réponse affirmative ou négative. Je crois donc qu'avant de continuer à voter des millions à la hâte, un million à l'heure, nous devons avoir une certaine assurance que le Gouvernement s'efforcera d'une façon raisonnable de les dépenser suivant les désirs de la Chambre, sans quoi nous ne de-